

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 4

Autor: H.B.
Nachruf: Nos morts

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diminuer l'effet des hautes eaux et de l'érosion. Les recherches de notre Station dans l'Emmental ainsi que celles de Bates et Henry, dans les Montagnes-Rocheuses, en sont une nouvelle confirmation.

(Trad. par H. B.)

Hans Burger.

NOS MORTS.

† M. Christian Buchli, inspecteur forestier, à Zernez.

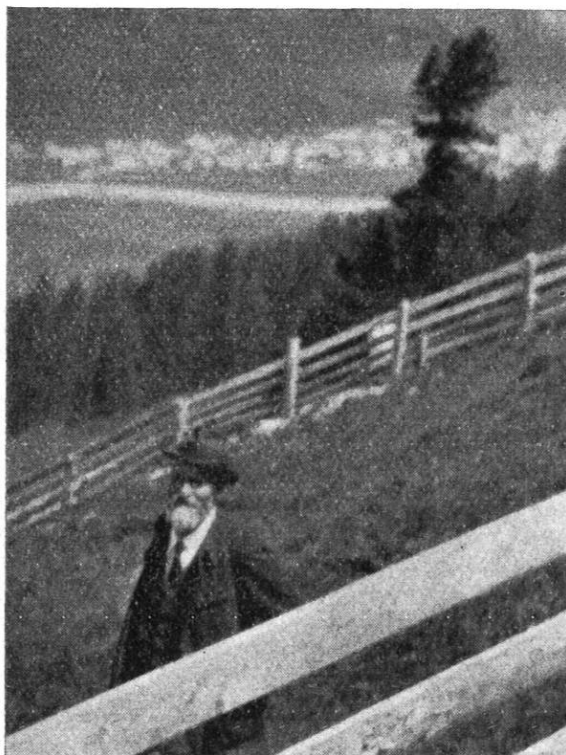
C'est le 18 décembre 1931, dans le cimetière de Zernez, près de l'entrée de notre Parc national, non loin de l'endroit où les eaux sauvages du Spöl se jettent dans celles de l'Inn, c'est en face de cet impressionnant paysage que M. *Christian Buchli*, inspecteur forestier, fut conduit à sa dernière demeure. Très nombreux furent ceux de ses combourgeois qui avaient tenu à lui rendre les derniers devoirs.

De constitution robuste, ce Grison authentique n'aura été malade que peu de jours; il a été emporté très rapidement des suites d'une attaque d'apoplexie. Père d'une nombreuse famille, il avait été touché dans ses plus chères affections, il y a quelques années, par la perte d'une fille en pleine santé.

Universellement estimé dans sa commune, ce forestier, à la taille imposante, laissera le souvenir bienfaisant d'un homme serviable et bon.

Agé d'à peine 15 ans, il avait quitté son village natal pour aller étudier à l'Ecole cantonale de Coire. Ce furent ensuite les études à l'Ecole forestière de Zurich. Il reçoit le diplôme de celle-ci en 1885, puis s'occupe dans son canton à divers travaux forestiers, plans d'aménagement et géométriques.

Après le terrible incendie qui, en 1882, détruisit la plus grande partie du village de Zernez, cette commune décida de confier à un ingénieur forestier la gérance de son vaste domaine forestier. Le premier titulaire de ce poste fut M. *D. Krättli*. Quand, en 1888, il le quitta pour devenir inspecteur forestier à Thusis, M. Buchli était l'homme tout désigné comme son successeur. 17 ans plus tard, à l'occasion d'une augmentation du nombre des arrondissements grisons de 9 à 13, on lui confie la direction de celui comprenant la Basse-Engadine et la vallée de Münster (1905).



L'inspecteur forestier Buchli s'est acquitté de ses fonctions avec compétence, grand zèle et la plus haute conscience. Il a étudié de nombreux projets de boisement, de chemins forestiers et de travaux de défense contre avalanches. Ce que fut son activité dans le domaine de l'aménagement, l'indication suivante le montrera sans autre : les 11 grandes communes de son arrondissement possèdent toutes — à une exception près — un plan d'aménagement basé sur l'inventaire intégral de leurs boisés !

En vrai forestier, le défunt attachait une grande importance à l'exécution des coupes. A de rares exceptions près, il dirigeait le martelage de toutes celles-ci.

Homme au caractère droit et conciliant, l'inspecteur forestier Buchli entretenait les relations les plus cordiales avec les populations et les autorités de son arrondissement : il avait su conquérir l'estime et l'affection de tous ceux avec qui il était en contact.

Et tous ses collègues éprouvent le plus vif regret en pensant au départ de cet homme, à qui allait la chaude sympathie de chacun. *E.*

(D'après la « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen, n° 3. Trad. *H. B.*)

CHRONIQUE.

Confédération.

Office forestier central de Soleure. Le poste d'adjoint de cet office, devenu vacant par le départ de M. R.-Ch. Gut, promu inspecteur forestier à Aigle, vient d'être confié à M. *Christian Brodbeck*, ingénieur forestier, originaire de Bâle-Campagne, occupé dernièrement comme aménagiste dans le Valais.

Cantons.

Berne. Nomination. M. *Hermann Gnägi*, ci-devant administrateur des forêts d'un groupe de sept communes de Nidau et environs, a été nommé inspecteur de l'arrondissement forestier de St-Imier (XIII). Le nouvel élu succède à M. G. Winkelmann, appelé récemment à la direction de l'Office forestier central de Soleure.

Grisons. Nomination. M. *Edouard Campell*, de Sûs, auparavant administrateur des forêts de Zernez, vient d'être mis à la tête de l'arrondissement de Zuoz (XI), devenu vacant par la mort de M. Buchli.

Glaris. Nomination. Jusqu'ici, la commune de Glaris, qui possède un domaine forestier important (690 ha) ne le faisait pas gérer par un forestier technicien. Elle a pris l'heureuse décision de rompre avec telle habitude et de mettre un ingénieur forestier à la tête de cette gérance. Son Conseil général vient de la confier à M. *Fritz Oppliger*, assistant à l'Ecole forestière depuis le commencement de 1930.